ODP : soutenance et valorisation du travail de recherche

Infos pratiques

- **ECTS** : 4.5
- **Nombre d'heures** : 12.0
- **Période de l'année** : Enseignement dixième semestre
- **Méthodes d'enseignement** : A distance
- **Composante** : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- **Code ELP** : 5P0IPVAD

Présentation

Ce temps de la formation prépare les étudiants à valoriser leur travail de recherche à l'oral et/ou à l'écrit. Dans la continuité du M1 (4P8IPSVP - ODP : soutenance et valorisation du travail de recherche), il vise à développer des compétences de communication scientifique et professionnelle pour préparer la soutenance et faciliter la mobilisation des résultats dans un contexte organisationnel.

Objectifs

1/ Développer la communication orale et écrite de manière adaptée à différents publics.
2/ Valoriser les apports du travail académique dans un contexte professionnel.

Évaluation

Session 1 : Dossier + soutenance orale

Session 2 : Dossier + soutenance orale

Dérogatoire : pas de dérogatoire

Répartition de la note finale :

En session 1 et 2 : note donnée à l'issue de la soutenance basée sur une évaluation de la production écrite et de la présentation orale.

Pré-requis nécessaires

Avoir suivi le cours Outils et Démarches de Recherche : Méthodologie (5PgIPMTM).

Compétences visées

A l'issue de ce temps de la formation, l'étudiant sera capable de :
1/ Adapter sa communication scientifique à différents publics.
2/ Argumenter des préconisations à partir d'une recherche scientifique.

Examens

Session 1 : " Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative est autorisé à condition que les résultats fournis par l'IA constituent un matériau pour votre réflexion et fassent l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être ainsi documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation."

Session 2 : " Pour cet EC, l'usage de l'intelligence artificielle (IA) générative est autorisé à condition que les résultats fournis par l'IA constituent un matériau pour votre réflexion et fassent l'objet d'une réappropriation et d'une reprise critique. Tous les usages doivent être ainsi documentés dans une section dédiée à la fin de votre travail. Cette section doit permettre à votre lecteur d'évaluer la manière dont vous avez travaillé avec l'IA et mobilisé cette ressource au service d'un travail personnel. L'intégration directe de contenus engendrés par l'IA doit être faite sous le régime de la citation."

Bibliographie

Van Campenhoudt, L., Marquet, J. et Quivy, R. (2017). Manuel de recherche en sciences sociales. (5e éd.). Dunod.

Ressources pédagogiques

Outils progressivement mis à disposition des étudiants.

Contact(s)

> Jonathan Francois
Contact administratif
jonathan.f@parisnanterre.fr

> Celine Hoffert
Responsable pédagogique
choffert@parisnanterre.fr